

# MAIRIE DE SAINT AULAIRE 19130 - SAINT AULAIRE



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 21 janvier 2021

TEL 05 55 25 01 14

E-mail : [mairie.staulaire@gmail.com](mailto:mairie.staulaire@gmail.com)

### COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 21 janvier 2021

L'an deux mille vingt, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 15 janvier 2021 s'est réuni à 20h30 à la mairie, sous la présidence de M. SAGE Bernard.

<u>Nombre de conseillers en exercice</u> :	15
<u>Nombre de présents</u> :	12
<u>Nombre de procurations</u> :	1
<u>Nombre de votants</u> :	13

Présents : Bernard SAGE, Julien BATY, Francis BORDAS, Cyril COUMES, Vincent FLODERER, Nathalie FRAYSSE, Céline HACQUART, Philippe LAIR, Guillaume MALAVAL, Dominique MEYJONADE, Christophe POUCH, Eric VIDALIE

Absents : Sabrina CAUTY, Virginie TAVARES

Pouvoirs : Manuela SALINAS a donné pouvoir à Julien BATY

Secrétaire de séance : Monsieur Francis BORDAS

L'an deux mille vingt, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 15 janvier 2021 s'est réuni à 20h30 à la mairie, sous la présidence de M. SAGE Bernard.

#### ORDRE DU JOUR :

- Adoption du compte rendu du précédent conseil municipal
- Délibération pour la dénomination des rues de la commune
- Délibération pour embauche de Mr ISIDORE
- Délibération pour étude et mise en place d'une participation financière à la protection santé des agents
- Délibération pour l'utilisation du service public de l'emploi temporaire

## QUESTIONS DIVERSES :

- Cimetière communal
- Mise en place IFSE pour Victoria LABARBARIE
- Prolongation de l'arrêt de Valérie CRAPET jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2021.
- Mise place d'un service minimum mardi 26 janvier suite au mouvement de grève des enseignants.
- Gendarmerie : point fait avec Mr le Maire
- MAM : revalorisation du Loyer selon indice
- Chemins ruraux : attente du devis du géomètre pour les actes administratifs
- La Fibre
- Distribution des colis aux aînés
- Mairie : Carottage pour étude du sol
- Parking Mairie

### **I- Adoption du procès-verbal du dernier conseil municipal**

Après lecture des délibérations du précédent conseil municipal, Monsieur le Maire propose de voter pour l'adoption du procès-verbal.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

### **II - Nouvelle dénomination de différentes voies**

Il convient pour faciliter le repérage, le travail des préposés et autres service »s publics ou commerciaux, la localisation GPS, d'identifier clairement les adresses des maisons et de procéder à leur numérotation.

Mr le Maire explique que Mr POUCH et Mr BORDAS ont retravaillé à la finalisation de la numérotation et ont tenu compte des souhaits de la population pour la dénominations des voies, certaines ont été rebaptisées, en lien avec les lieux-dits ou les hameaux desservis et d'autres ont été nouvellement désignées.

Il manque des plaques (numéros et noms de rues) qui seront commandées, différents devis seront étudiés.

Mr POUCH va établir un plan pour situer ces routes et ultérieurement une carte de la commune avec l'ensemble des voies sera établie en collaboration avec l' Communauté d'Agglomération.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

### **III - Embauche de Mr David ISIDORE à partir du 1<sup>er</sup> février 2021**

Mr le Maire explique qu'il est nécessaire afin d'assurer la continuité du service public de recruter une personne qui travaillera sur la voirie, les espaces verts et les bâtiments communaux.

Monsieur David ISIDORE sera embauché selon les modalités suivantes :

Contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

#### **IV - Etude et mise en place d'un contrat collectif « Frais de Santé » avec participation de l'employeur**

Monsieur le Maire explique qu'il serait bien de mettre en place une participation financière pour la protection santé des agents.

Il propose de recevoir des organismes susceptibles de proposer une offre adaptée.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

#### **V - Délibération pour l'utilisation du Service Public de l'Emploi Temporaire du Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de la Corrèze**

Mr le Maire informe le conseil municipal que pour faire face aux problèmes posés par l'absence momentanée de personnel dans la collectivité territoriale, le Service Public de l'emploi Temporaire du Centre de Gestion pallie à cette défaillance. Et que nous devons délibérer pour mettre en place une convention générale d'affectation du Centre De Gestion de la Corrèze pour bénéficier de l'intervention d'un agent contractuel du Service Public de l'Emploi Temporaire.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

##### **- CIMETIERE COMMUNAL :**

Le Maire rappelle à l'assemblée :

L'année 1996 marque un tournant : plus aucune municipalité en France n'accorde de concession perpétuelle. Les proches des défunts doivent donc se faire à l'idée de ne pas « posséder » (plutôt « Louer ») d'espace funéraire sans limite de durée. C'est une décision qui, à long terme, participera à changer la physionomie des cimetières en France. Davantage de tombes seront destinées à des durées d'existence limitées. Ceci n'est en aucun cas une obligation. Nous pouvons maintenir les concessions perpétuelles, mais il faut mener une réflexion en ce sens.

Il serait souhaitable qu'une ou plusieurs personnes prennent en charge la mise en place d'un règlement du cimetière ainsi que le suivi des concessions libres ou abandonnées.

Mme MEYJONNADE, Mr BATY et Mr BORDAS se sont proposés pour y travailler.

Pour information la commune a mis en place la tarification suivante par délibération du conseil municipal du 3 novembre 2011 :

- Concessions perpétuelles : 120€/m<sup>2</sup>

- Concessions columbarium :

- Concessions 15 ans : 380€
- Concessions 30 ans : 700€
- Jardin du souvenir : 80€ (plaque et gravure)

##### **- Mise place IFSE pour Victoria LABARBARIE :**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, Victoria bénéficie de la prime IFSE 50€ mensuel.

- Prolongation de l'arrêt de Valérie CRAPET jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2021.

- Mise place d'un service minimum mardi 26 janvier suite au mouvement de grève des enseignants.

- **Gendarmerie** : Point fait avec Mr le Maire sur la sécurité et l'évolution de la délinquance.
- **MAM** : Revalorisation du Loyer selon indice INSEE.
- **Chemins ruraux** : Attente du devis du géomètre pour les actes administratifs, il sera nécessaire de tout répertorier. Mme MEYJONNADE travaillera en collaboration avec le Géomètre.
- **La Fibre** : Une communication sera faite sur Facebook.  
Il y a encore quelques zones noires.

Mr FLODERER attire l'attention du Conseil Municipal sur les difficultés que peuvent rencontrer nos aînés. Il souhaiterait que la Mairie réfléchisse à la mise en place d'un accompagnement pour les personnes les plus vulnérables avec un service de proximité.  
Il faudrait peut-être penser à des cours d'informatique.

- **Distribution des colis aux aînés** : Il y a de très bons retours, les personnes sont satisfaites.
- **Mairie** : Carottage pour étude du sol autour et dans la mairie demandé par l'assurance. Nous sommes dans l'attente des résultats.
- **Parking Mairie** :  
L'entreprise Miane et Vinatier propose 50/50.  
GROUPAMA demande ce que l'on en pense, la Mairie refuse et opte pour amener l'affaire devant les tribunaux si nécessaire.

**-Autres points abordés :**

- La commission voirie est sollicitée pour la mise en place de poubelles autour du stade.
  - Prendre un arrêté par rapport au vagabondage des chiens.
  - Voirie : poursuivre l'étude sur la signalisation suite à la réception de la première proposition.
  - Avancement du dossier de l'ancienne gare : Le dossier vu avec la commission urbanisme, une autre réunion est prévue et sera étendue à l'ensemble du conseil municipal.
- Mr FLODERER évoque la non consultation publique et s'interroge sur le coût de fonctionnement.
- Mise en place de la boîte à livres.
  - Résidence Ages et Vie : réflexion de l'investisseur sur le prix du terrain.
  - RGPD : obligation de la mise en place d'un correspondant pour la protection des données.

Monsieur le Maire lève la séance à 22H55.

